VILLENEUVE
SAINT-GEORGES
Service Urbanisme

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE DE PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **PCM 94078 22 00014 M01** du 22 JAN 2024
Un permis de construire a été délivré à

Domicilié (e)	Monsieur HADDOUCHE NAFA 5 RUE JEAN MACE 94120 FONTENAY SOUS BOIS
En vue de la réalisation :	modification de la construction existante, suppression du sous-sol
Sur un terrain sis	21 ALL DES BOSQUETS
Cadastré	AP466

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le 22 JAN 2024

Monsieur le Maire,

MAIRIE DE VILLENEUVE-SAINT-GEORGES - DAUP - CW-pp-4

Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que l'extrait d'affichage d'un permis de construire ayant fait l'objet de la décision municipale n° **PC 94078 22 00014 M01** du 22 JAN 2024 a été affichée en Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,